

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Fluide d'étalonnage BSLP pour réfractomètre

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations: étalonnage du réfractomètre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: Bellingham + Stanley Ltd., Longfield Road, Tunbridge Wells, KENT. TN2 3EY. UK

Téléphone: +44 (0) 1892 500400 Fax: +44 (0) 1892 543115 E-mail: lab.bs.uk@xyleminc.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence Pour des situations d'urgence chimique en présence de produits dangereux (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)

Appeler CHEMTREC jour et nuit: USA et Canada 1-800-424-9300

Hors USA et Canada: +1 703-527-3887 (appels en PCV acceptés)

N° REACH: Aucun numéro d'enregistrement n'est disponible pour cette substance car celle-ci ou son utilisation sont exemptées d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure.

Section 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Non dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux selon 1999/45/CE

2.2 Eléments d'étiquetage

Aucun élément n'est requis

2.3 Autres dangers

Néant

Section 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Liquide organique

Non classé comme dangereux selon (CE) 1272/2008

Section 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. Si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une personne inconsciente ou souffrant de crampes. Ôter les vêtements contaminés et mouillés. Ne jamais laisser la victime sans surveillance.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur, la maintenir au chaud et au repos. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, recourir à la respiration artificielle. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.**Contact cutané:** Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Ôter immédiatement les vêtements contaminés et mouillés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.**Contact oculaire:** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin. Protéger l'œil indemne. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer.**Ingestion:** En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche à grande eau (seulement si la personne est consciente) et consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Ne rien donner à manger ni à boire.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (cf. section 2.2) et/ou dans la section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Appropriés:** Le produit lui-même n'est pas combustible. Utiliser un moyen d'extinction adapté au matériel environnant.**Inappropriés:** Aucune restriction**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peuvent se former en cas d'incendie: produits de pyrolyse, toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Porter un appareil respiratoire autonome si nécessaire.

Ne pas laisser pénétrer l'eau utilisée pour lutter contre l'incendie dans les égouts ni dans les cours d'eau. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et de combustion. Être prudent lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des espaces clos, le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Utiliser un jet d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les récipients menacés par le feu.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le dégagement de poussières.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un équipement de protection individuelle (cf. section 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit déversé ne doit jamais être réintroduit dans son récipient d'origine en vue d'un recyclage. Collecter dans des récipients fermés et adaptés pour l'élimination. Nettoyer immédiatement les déversements.

6.4 Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13 pour les informations relatives à la protection individuelle et à l'élimination

Section 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Bien se laver les mains et le visage après avoir manipulé le produit. Ôter les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

Eviter toute inhalation ou tout contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage 15-25°C. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Appliquer les échantillons sur le réfractomètre à l'aide d'une pipette. Se référer à la certification accompagnant les échantillons.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Il n'existe aucune limite d'exposition pour les composants

8.2 Contrôles de l'exposition

Les mesures techniques et l'application de procédures de travail adaptées sont prioritaires par rapport à l'équipement de protection

individuelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs munis d'une ventilation locale par aspiration.



Fiche de données de sécurité

a xylem brand

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Équipement de protection individuelle

Selon la situation et la quantité manipulée
Yeux/visage: Lunettes de protection (EN166)

Gants: Caoutchouc nitrile, épaisseur min. 0,12mm, temps de pénétration 480 min

Respirateur: N'est pas nécessaire en règle générale

Ventilation: Générale

Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation du produit. Prévoir une douche oculaire à un emplacement indiqué au moyen d'un panneau bien en vue.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) Aspect:	Liquide incolore ou tirant légèrement sur le jaune	(j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible
(b) Odeur:	Presque inodore	(k) Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
(c) Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible	(l) Densité de vapeur:	Aucune donnée disponible
(d) pH:	Aucune donnée disponible	(m) Densité relative:	0,86 g/cm ³ (20°C)
(e) Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible	(n) Solubilité(s):	Aucune donnée disponible
(f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	300 à 450°C	(o) Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
(g) Point d'éclair:	195°C	(p) Température d'auto-inflammabilité:	>300°C
(h) Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible	(q) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
(i) Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée disponible	(r) Viscosité:	25 à 80 mPa*s (20°C)
		(s) Propriétés explosives:	Non applicable
		(t) Propriétés comburantes:	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune donnée disponible
10.2 Stabilité chimique	Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes normales (température)
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune donnée disponible
10.4 Conditions à éviter	Aucune donnée disponible
10.5 Matières incompatibles	Aucune donnée disponible
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucune donnée disponible

Section 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Yeux:	Peut entraîner une gêne temporaire	STOT – exposition répétée:	Ne s'applique pas
Peau:	Aucun effet nocif en principe	Cancérogénicité:	Aucun indice de pouvoir cancérogène pour l'homme
Inhalation:	Aucun effet nocif en principe	Mutagénicité:	Aucun indice de mutagénicité sur les cellules germinales
Ingestion:	Aucun effet nocif en principe	Toxicité pour la reproduction:	Aucun indice de toxicité pour la reproduction humaine
DL50 orale (rat):	>5000 mg/kg	Danger par aspiration	Ne s'applique pas
DL50 cutanée (lapin):	>3000 mg/kg		
STOT – exposition unique:	Ne s'applique pas		

Section 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Aucune donnée disponible	12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune donnée disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible	12.6 Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible		
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible		

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la législation en vigueur. S'adresser au service local chargé de l'élimination des déchets.

Code déchet pour le produit: Aucune donnée disponible

Section 14: Informations relatives au transport

	Transport par route (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU	s.o.	s.o.	s.o.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non dangereux	Non dangereux	Non dangereux
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	s.o.	s.o.	s.o.
14.4 Groupe d'emballage	s.o.	s.o.	s.o.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	s.o.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	s.o.	s.o.	s.o.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			
N'est pas destiné au transport en vrac			

Section 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de pollution des eaux (WGK) 0

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

Section 16: Autres informations

Phrases R, H et EUH importantes: Non applicable



Bellingham
+ Stanley

Code: 90-366 Numéro: 02 Révision: B
Page 3 sur 3

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 17/12/2013
Remplace la date: 30/08/2013

a xylem brand

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Changements: Modification afin de satisfaire au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Les informations fournies sont considérées comme exactes mais ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Les informations figurant dans ce document se basent sur l'état actuel de nos connaissances et s'appliquent au produit s'il est utilisé aux fins prévues et conformément aux consignes de sécurité. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit et Bellingham + Stanley Ltd ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage pouvant découler de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.